

[Plateaux N°200 \[1\]](#)

Trimestre: Janvier / Février / Mars 2010



[1]

Edito

V

ous avez entre les mains le 200^e numéro de notre revue. Normalement, nous dirait-on, cela se fête, voire s'arrose ! Et on aurait sans doute raison... Mais le temps n'est pas encore à la célébration, tant la situation des artistes interprètes est dramatique, que ce soit au niveau des revenus, des droits sociaux ou, surtout, de l'emploi. Le printemps 2010 sera, nous l'espérons, un printemps de lutte... et si nous réussissons à arracher quelques victoires, alors on pourra déboucher les bonnes bouteilles qui sont en réserve !

L'article fort intéressant de Mathieu Grégoire dans ces pages, retraçant une partie du combat des artistes avec le SFA depuis plusieurs décennies, montre à quel point la bataille a été constante pour construire une solidarité, pour promouvoir l'emploi et pour asseoir le statut des professionnels dans un cadre normé, en tant que salariés, avec des conventions collectives étendues et des droits sociaux adaptés à leur situation.

Le SFA a appelé les artistes interprètes à prendre toute leur part dans les actions interprofessionnelles et intersyndicales du 23 mars, pour défendre et améliorer notre système de retraite par répartition, accessible dès 60 ans ; pour que la relance « anti-crise » soit fléchée en faveur de l'emploi ; et pour une augmentation des salaires, afin de combattre la paupérisation croissante et impulser la demande.

Il a ensuite participé à l'organisation le 29 mars d'une grande journée de mobilisation du monde de la culture, et plus particulièrement des professionnels du spectacle vivant et de l'audiovisuel.

Le plan de relance pour le spectacle évoqué par le Président de la République le 23 mars 2009 a fait long feu. Il aurait pourtant généré de l'emploi et permis une revalorisation des salaires des artistes et techniciens, de plus en plus soumis à une pression économique forte. Il n'en a rien été ! A la place, on assiste à une réduction du nombre de productions et des budgets alloués aux productions qui arrivent malgré tout à voir le jour ! Le nombre d'artistes sur les plateaux est en baisse constante et leurs revenus subissent de plein fouet les effets de la crise, du massacre provoqué par le désengagement de l'Etat de sa responsabilité culturelle et des réformes successives du régime Assedic.

La réforme des collectivités territoriales préconisée par le Président de la République et son gouvernement réduirait drastiquement les moyens consacrés à l'activité culturelle, notamment dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel.

La deuxième phase de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) s'attaquera de front à la structuration et le financement du spectacle vivant.

Dans quelques mois s'ouvriront les négociations du régime d'assurance chômage, dont les annexes 8 et 10. Sans aucun doute, la précarisation accrue des professionnels du spectacle sera au menu pour ces mêmes organisations qui ont attaqué nos métiers en 2003 et 2006 !

Pourtant d'autres choix sont possibles ! Ils sont formulés dans la plateforme commune des organisations de la culture. C'est pourquoi le SFA demande à tous les artistes interprètes d'être signataires de la pétition figurant en page 15.

Le 29 mars ne faisait que marquer le point de départ d'une campagne pour changer les orientations du pays en matière culturelle. Les artistes interprètes (comme tous les citoyens, d'ailleurs) ont tout à gagner de la réussite de cette campagne. Le SFA les appelle à y participer énergiquement et massivement. Ce faisant, le syndicat est fidèle à ses engagements, fidèle à son histoire.

La Délégation générale

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

Accès réservé

Nom d'utilisateur *

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

URL source (modified on 08/03/2014 - 15:52): <https://sfa-cgt.fr/plateaux/232>

Liens

[1] <https://sfa-cgt.fr/plateaux/232>